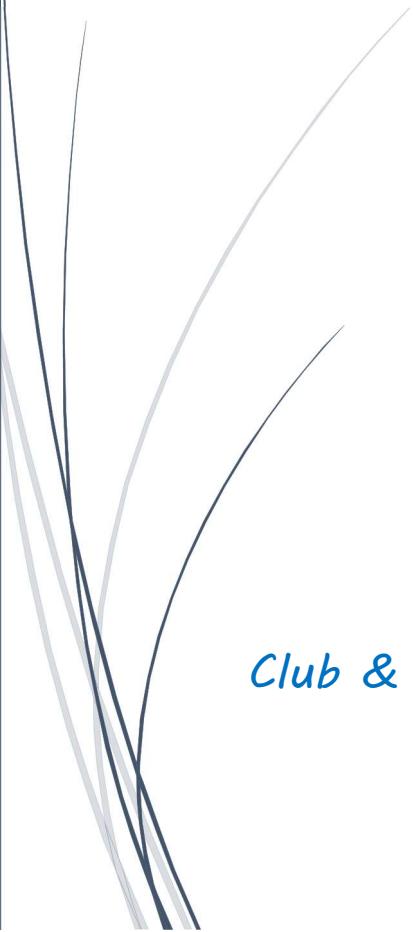


# *Rapport d'activité*

## *2020*



AHSSEA  
Club & Équipes de Prévention Spécialisée

## INTRODUCTION

L'année 2020 aura été pour nous tous, synonyme de bouleversements. C'est au travers du contexte sanitaire éprouvant que les professionnels ont fait preuve d'adaptation constante et ont confirmé leur investissement et leur mobilisation auprès des mineurs et des familles.

**Au Service Club & Equipes de Prévention Spécialisée**, le premier confinement était synonyme de télétravail pour l'ensemble des équipes des 4 secteurs d'intervention. Pour autant, le lien avec les jeunes a été maintenu, par téléphone, en visiophonie, et également grâce aux réseaux sociaux.

L'utilisation des moyens actuels de communication et l'adaptation des équipes, ont permis d'assurer une continuité dans la prise en charge, et de ne pas subir une baisse de notre activité.

Les activités collectives, chantiers éducatifs, groupes de travail n'ont pu se poursuivre. Pour autant notre engagement a permis d'assurer la qualité de notre intervention, et la reprise d'une dynamique commune dans le cadre des différents projets s'effectuera dans le prolongement des éléments nouveaux de la fin d'année 2020.

En effet, cette dernière a été marquée par l'arrivée de Monsieur VALLADONT, nouveau Directeur Général de notre Association. Elle l'a été également par la réponse apportée à Monsieur TISSOT, Directeur de la DSSP, par Madame LAMBERT, Présidente, aux propositions et préconisations du rapport de la mission d'évaluation de la qualité des dispositifs d'accueil de notre Association.

Nous avons à cœur de poursuivre nos actions auprès des usagers dans un souci d'une réponse adaptée à leurs besoins, et de déployer nos interventions en référence aux évolutions des politiques publiques, permettant d'élaborer en co-construction des perspectives de travail répondant aux orientations du nouveau schéma départemental de protection de l'enfance signé en décembre 2020.

Nous continuerons de soutenir les enjeux de la formation des professionnels, ainsi que la participation des mineurs et des familles pour qui nos actions prennent sens.

## LA PREVENTION SPECIALISEE

Bien que ce soit l'arrêté du 4 juillet 1972 qui donne son identité à la prévention spécialisée, sa pratique se construit depuis les années 50, lorsque pour la première fois des bénévoles et des éducateurs font la démarche d'aller hors les murs rencontrer un public jeune, marginalisé ou en voie de marginalisation.

Fin des années 50, début des années 60, les 3 grands piliers d'intégration que sont religion, famille, école, colosses dans le paysage français, commencent à voir leurs bases se fendiller entraînant des défaillances dans les processus de socialisation des jeunes.

C'est dans ce contexte social et professionnel en pleine mutation, que l'arrêté du 7 janvier 1959 donne ses premiers financements officiels et sa légitimité à la prévention spécialisée.

Bien différente de celle qu'elle est aujourd'hui, et certainement plus encore de celle qu'elle sera demain, elle est alors considérée comme un maillon essentiel et manquant dans la chaîne de l'action sociale.

Ces dernières années, la prévention spécialisée par les lois du 5 mars 2007 et du 16 mars 2016 voit ses missions confirmées et renforcées dans le cadre de la protection de l'enfance.

La prévention spécialisée est une action éducative intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance, au titre du code de l'action sociale et des familles (CASF) :

« Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :  
[...] 2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu [...]

L'article L 221-1 du CASF précise :

Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du Département chargé des missions suivantes :

[...] 2°Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L. 121-2 [...]

La loi de 2016, a modifié le texte comme suit :

[...] 2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée. [...]

## LE SERVICE

Le service de prévention spécialisée de l'AHSSEA est financé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Le territoire d'intervention du service est inchangé : les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Gray, quartier des Capucins ; Héricourt, quartier des Chenevières ; Lure, quartier du Mortard ; Vesoul, quartier des Rêpes-Montmarin.

À noter que bien que le quartier du Messier à Luxeuil-les-Bains soit labellisé quartier prioritaire de la politique de la Ville, nous ne sommes pas mandatés pour y intervenir.

## LE PERSONNEL

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

#### L'ENCADREMENT HIERARCHIQUE

M. Marc Vilain, Directeur du pôle protection de l'enfance - milieu ouvert de l'AHSSEA, dont 0,2 ETP pour le CEPS ; a fait valoir son droit à la retraite le 31 octobre et a été remplacé par Mme Amandine Cereser au 4 janvier 2021 ;

Mme Loane Ghielmetti, chef de service éducatif, 1 ETP

#### L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Mme Aurore Mazza, psychologue chercheuse, 0,25 ETP en CDD jusqu'au 31 décembre 2020.

### LE PERSONNEL EDUCATIF

- À Vesoul :

M. Manuel Figueiredo, moniteur-éducateur, 1 ETP;

M. Romain Franceschini, éducateur sportif, 1 ETP;

M. Gaël Martin, éducateur spécialisé, 1 ETP ;

- À Gray :

Mme Valérie Parietti, éducatrice spécialisée, 1 ETP ;

- À Lure :  
M. Ali Sahab, éducateur spécialisé, 1 ETP ;
- À Héricourt :  
M. Rida Herradi, éducateur spécialisé, 1 ETP;  
Mme Flore Juin, éducatrice spécialisée, 1 ETP ; à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Mme Youphine Morand, secrétaire, 1 ETP ;  
M. Franck Didier, agent technique, 1 ETP ;

## LES FORMATIONS

- Mme Ghielmetti : diplôme d'état d'ingénierie sociale de septembre 2020 à février 2021, organisée en partenariat avec l'école supérieure européenne de l'intervention sociale - ESEIS – de Strasbourg, l'école supérieure de praxis sociale de Mulhouse et la faculté des sciences sociales de Strasbourg ;
- Mme Parietti : formation collective "gestion de la charge mentale" les 8 et 9 octobre 2020.

## LES LOCAUX

### ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Notre service est locataire de locaux à Héricourt, Lure et Gray. À Lure, les locaux sont accessibles et bénéficient de toilettes adaptées ; à Gray, seul le sas d'entrée est accessible à des personnes en fauteuil roulant ; à Héricourt, les locaux ne sont pas accessibles à des personnes en fauteuil roulant.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment dont nous sommes propriétaires à Vesoul du côté de l'accueil du public, la « Cabane », est achevée depuis 2015 ; le local est équipé de toilettes adaptées et d'un bureau accessible.

## TRAVAUX

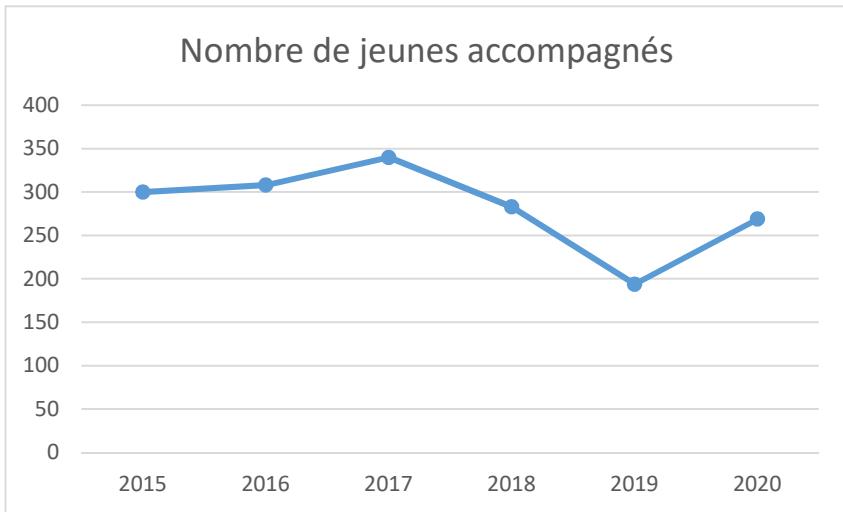
- Le 11/12/2020 : installation d'un grillage de protection d'une hauteur de 2 mètres rue de la paix.
- Décembre 2020 : début de travaux de raccordement au gaz en vue de changement de système de chauffage (du mazout au gaz).

## SECURITE

### INCENDIE

Tous les locaux sont équipés d'extincteurs.

À Vesoul, il y a une porte de sortie "anti panique" du côté "cabane", et des blocs lumineux de signalisation des issues de secours (installés en 2018). Nous avons apposé un panneau signalant l'emplacement du point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment et des panneaux avec le schéma d'évacuation dans les locaux.



En 2019, de nombreux mouvements de personnel avaient eu lieu au sein du CEPS, ce qui avait impacté directement le nombre des jeunes accompagnés sur les secteurs concernés.

Nous pouvons constater qu'en **2020** et ce malgré la situation sanitaire qui a freiné l'activité, la stabilisation de l'équipe a engendré une **nette hausse du nombre d'accompagnements**.

- À **Vesoul** nous mentionnions dans le rapport d'activité 2019 que les deux premiers mois de l'année 2020 marquaient une nette reprise de l'activité. **Cette reprise s'est confirmée tout au long de l'année, puisque les accompagnements sont en hausse de 42%.**

**Ces données attestent du fait que le service est pleinement implanté sur le territoire. Les éducateurs ont confirmé leur expertise et la relation de confiance avec le milieu.**

En 2020, l'ensemble des postes étaient pourvus, permettant de mener à bien le travail "d'aller vers", d'autant plus nécessaire dans une période de fragilité sociale en raison du contexte sanitaire.

Les partenariats se sont poursuivis, et leur renforcement confirme la qualité de notre intervention, et les besoins repérés.

- À **Héricourt**, l'année 2020 était très difficile. L'équipe, déjà fragilisée en 2019 (absence de personnel durant 6 mois), a en outre grandement souffert des deux confinements.
  - M. Herradi présent depuis l'été 2019 était encore en phase d'implantation, tant auprès des jeunes que des partenaires, lors de l'annonce du premier confinement. Son absence sur le terrain de 2 mois et demi (télétravail) au début de l'année 2020, a été préjudiciable aux liens qu'il avait commencé à nouer avec les habitants de son territoire d'intervention.

De plus, le deuxième poste à Héricourt est resté non pourvu pendant 8 mois.

- Mme Juin est arrivée en septembre 2020. Après une courte période d'observation et de prise de contact avec les partenaires et les habitants, le deuxième confinement a stoppé les projets qu'elle avait mis en place en vue de se faire connaître.

Les principaux outils indispensables pour une équipe en pleine installation n'ont pu être exploités. Bien que lors du deuxième confinement les éducateurs aient été présents sur le terrain, la période n'était pour le moins pas propice à "créer du lien", "aller vers", "se faire connaître et reconnaître".

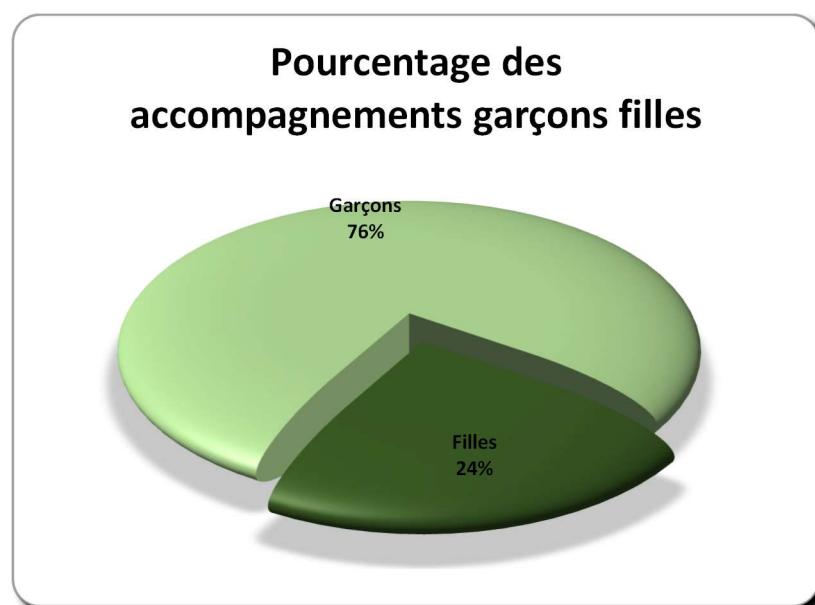
Cependant, l'investissement et la mobilisation de l'équipe a permis de noter tout de même une **très légère hausse des accompagnements (3%) qui confirme la légitimité de notre intervention et la nécessité de déployer les moyens en réponses aux besoins.**

- À Lure, l'éducateur est en poste depuis très longtemps sur le quartier du Mortard. Il est connu et reconnu, tant par la population que par les partenaires. La diminution du nombre d'accompagnements constaté en 2019, qui était imputable au projet d'envergure mis en place cette année-là, s'est résorbée en 2020.

Il faut rappeler ici que le quartier du Mortard ne bénéficiant que d'un poste éducatif, il est de fait **impossible d'assurer la continuité du service et du suivi éducatif comme l'exige notre mission.**

- **Nous sommes dans la même configuration à Gray**, où la prévention spécialisée ne bénéficie que d'un poste. Néanmoins les conditions d'accueil n'ayant pas changé en 2020, nous constatons que le nombre d'accompagnements est resté stable.

## MIXITE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS



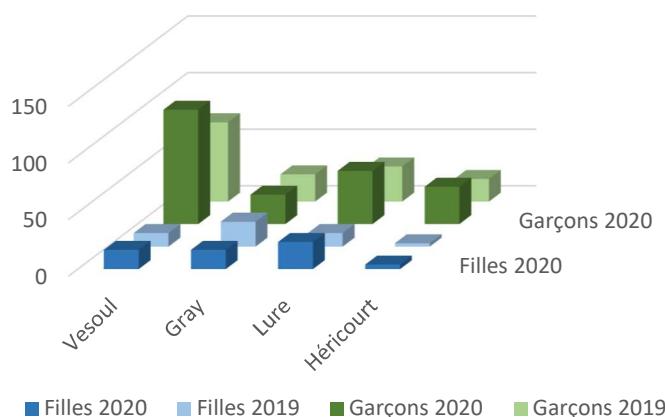
Dans le cadre de nos missions, nous cherchons à nous rapprocher le plus possible de la parité filles/garçons. Malgré notre mobilisation dans ce sens, nous en sommes encore loin.

En 2020, de fait, **le public féminin ne représente qu'un quart des jeunes accueillis.**

Moins présentes dans l'espace public, les jeunes filles sont moins susceptibles d'être rencontrées sur des temps de travail de rue.

**Nous pouvons cependant constater, actuellement et historiquement, que les secteurs où une éducatrice est en poste, ont un pourcentage d'accompagnement féminin bien plus élevé.**

Accompagnement F/G 2019/2020 par Site

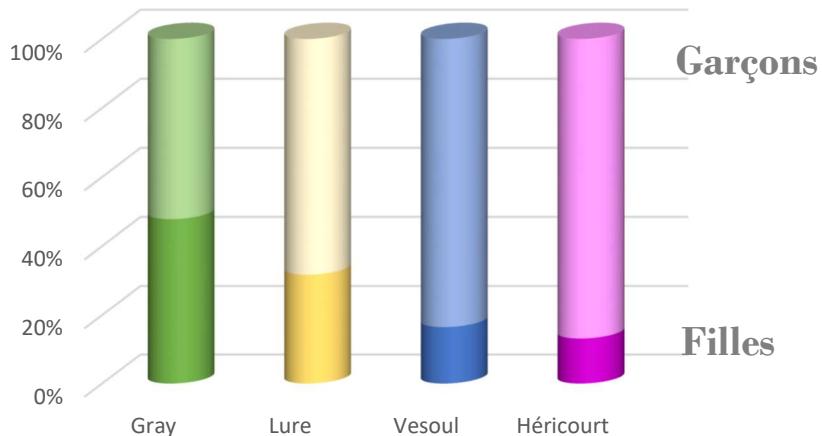


Ci-contre :

Tableau comparatif des accompagnements filles et garçons par sites d'intervention entre 2019 et 2020.

Il est important de souligner la nécessité d'intervenir en équipe et plus encore en équipe mixte sur chaque secteur. En plus de la richesse d'un diagnostic partagé, des échanges et regards croisés sur les situations ainsi que l'opportunité d'offrir une réelle continuité de service, la mixité éducative permet une offre plus large en termes d'approche et d'accroche, pour les habitants de nos secteurs d'intervention.

Répartition des accompagnement par sexe par sites en 2020



**Comme souvent en prévention spécialisée, le nombre de garçons accompagnés est supérieur au nombre de filles.** Cela peut s'expliquer par diverses données sociologiques, qui relèvent de constats et de l'expertise de terrain, sans que ne soit posé de jugement. La population des quartiers prioritaires de la ville relève de cultures à dominantes patriarcales très marquées, qui induisent un traitement différencié et davantage genré entre les filles et les garçons. Le fonctionnement-même des quartiers induit une présence beaucoup plus faible et plus discrète des filles sur l'espace public. Les enjeux, tels qu'exprimés, sont forts pour elles et variés : pression familiale, communautaire, pression des "grands frères" également relevée. Leur statut est directement mis en jeu, en termes de réputation et d'image.

En Haute-Saône, ce phénomène est amplifié puisqu'avant l'arrivée de Mme Juin à Héricourt, l'équipe de prévention spécialisée ne comptait qu'une éducatrice pour 6 ETP. Elle en compte aujourd'hui 2 pour 7 ETP, mais ceci reste insuffisant.

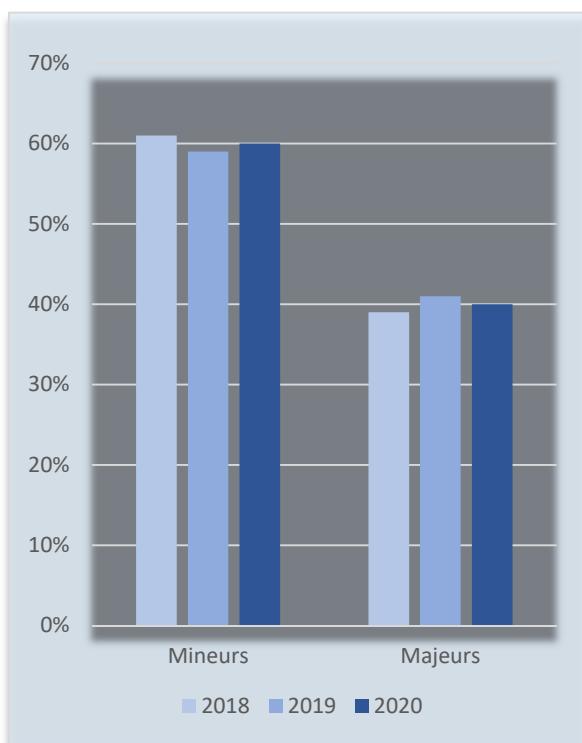
La réalité est telle qu'il est important pour les jeunes et d'autant plus les adolescents(es) d'avoir le choix de se référer à un homme ou une femme pour adhérer à un accompagnement ; d'autant plus dans le cadre spécifique de la libre adhésion où la rencontre avec l'éducateur ou l'éducatrice n'est pas contrainte.

**Par l'absence d'équilibre au sein de l'équipe entre hommes et femmes**, les stratégies d'interventions et d'accompagnements sont également amputées d'une partie de leurs possibilités, pertinences, spécificités et adaptabilités.

La pertinence des propos est constatable dans ce graphique. Il montre très clairement que le seul secteur au sein duquel le nombre d'accompagnements garçons/filles touche de près l'équilibre est le secteur de **Gray**. C'est bien au sein de ce secteur qu'en 2020 est intervenue une éducatrice.

En 2020, nous pouvons constater une hausse des accompagnements masculins sur chaque site et une diminution des accompagnements féminins sur les sites d'**Héricourt et Vesoul**, un maintien de ces accompagnements sur **Gray** et une hausse sur **Lure** qui s'explique par un fort partenariat avec les FRANCAS qui ont mené des activités spécifiques en direction du public féminin suite au déconfinement et durant le reste de l'année.

## RAJEUNISSEMENT DU PUBLIC ET SOLICITATIONS PAR LES JEUNES MAJEURS



### Evolution de l'âge des publics accompagnés

En 2020, comme depuis plusieurs années, le service de prévention spécialisée a **sensiblement rajeuni son public**.

**En moyenne, les éducateurs accompagnent 40% de jeunes majeurs et 60% de mineurs.**

#### Focus sur le public des 22-25 ans :

Sont comptabilisés dans ces statistiques les jeunes jusqu'à 21 ans, ce qui répond à notre habilitation.

Cependant, nos principes d'anonymat et d'accueil libre et inconditionnel, nous pousse à constater, et ce depuis plusieurs années, que **le public 22-25 ans, qui faisait également partie du public de la prévention spécialisée, continue à nous solliciter**.

Ce constat est renforcé en 2020.

La crise sociale engendrée par la crise sanitaire, touche ce public de plein fouet. Pas ou peu qualifié, confronté à une perte d'emploi, isolement, précarité, difficultés à accéder aux services publics...

Ces jeunes adultes, bien qu'ils nous sollicitent toujours pour "des coups de pouce administratifs", souvent prétextes inconscients, viennent chercher du lien.

Ils viennent ou reviennent, à la recherche d'un cadre de référence, un lieu sécurisant et un adulte tiers et de confiance. Les éducateurs font repères.

Le besoin d'accompagnement loin de se résumer à une démarche administrative, est toujours d'ordre éducatif. Comment s'inscrire dans le monde qui les entoure et qu'ils appréhendent souvent mal, toujours à la recherche de leur identité et de leur place, ce qui est encore plus prégnant dans le contexte actuel ? Celui de la crise sanitaire qui perdure, engendrant une forme certaine de désocialisation, une hausse du chômage et de la précarité, mais également l'émergence de clivages, et les risques de délinquance que nous devons prévenir, par nos actions et en mobilisant les différentes parties-prenantes.

## Le travail en direction des plus jeunes :

Entamé depuis de nombreuses années sur chaque secteur, il porte ses fruits de façon de plus en plus significative.

Les adolescents fréquentent les locaux éducatifs de plus en plus tôt, ce qui nécessite une adaptation des pratiques éducatives à ce jeune public. Les supports à la relation ne peuvent être les mêmes avec des collégiens et des jeunes majeurs.

L'intervention se déroule toujours "hors les murs" : présence sociale et travail de rue, mais également sous la forme d'autres temps, comme des sorties d'animations éducatives, qui permettent d'offrir un espace plus adapté pour construire le lien éducatif et travailler la socialisation avec les plus jeunes.

L'offre de rencontre au local autour d'un café, ou "l'aller vers" dans la rue ne sont généralement pas appropriés à un public de moins de 16 ans. L'entretien éducatif, toujours pertinent, a dû être réinventé, les temps d'accueil au local ont été repensés.

## 2020, CRISE SANITAIRE, MODALITES D'INTERVENTION SPECIFIQUES

**En 2020, cependant, tous nos modes d'actions ont dû être réinterrogés. Notre capacité d'adaptation et d'innovation a permis d'assurer la continuité et la qualité de notre intervention.**

Comment "aller vers" des jeunes qui n'ont pas le droit d'être dans la rue, faire de la présence sociale tout en tenant compte des protocoles sanitaires de chacun de nos partenaires, accueillir au local en individuel et sur rendez-vous, en groupe mais avec des jauge, qui accepter, quand et comment refuser ?

Nous sommes dans la poursuite de ce travail d'élaboration, pour ajuster les réponses et tester de nouvelles approches. Cette situation inédite a encore mis à l'épreuve et prouvé nos capacités d'adaptabilité, de réactivité et de créativité.

Tout en respectant les normes sanitaires et les circulaires ministérielles, il a été important pour nous de continuer à être disponibles et proches de notre public.

Le travail de rue a donc été effectué dans une dynamique de prévention et de rappel aux règles dans une volonté pédagogique. L'accueil s'est adapté, au fil des préconisations, les activités éducatives également.

Des fonds spécifiques politiques de la ville nous ont permis cet été de louer des véhicules 9 places afin de pouvoir privilégier des sorties "hors les murs" avec les jeunes sur chaque territoire d'intervention, tout en respectant la règle de distanciation physique.

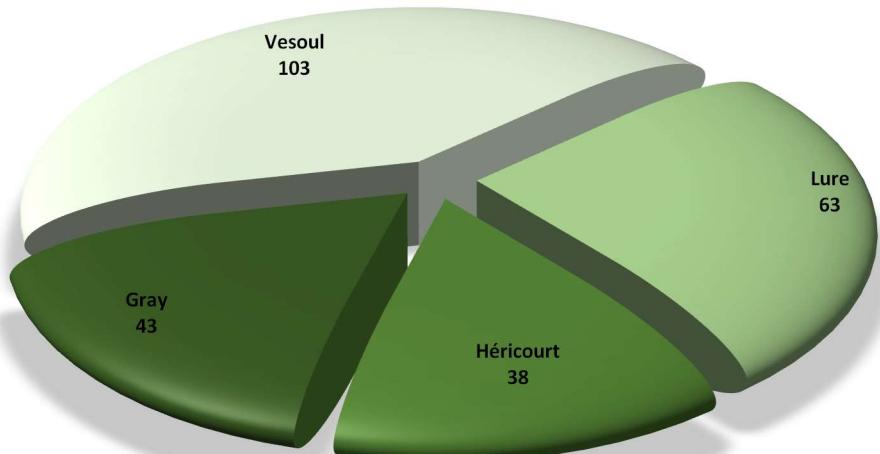
Grâce à cette capacité de déplacement en groupe accrue, nous avons privilégié, lorsque c'était possible, des actions inter-sites. Les phénomènes de bandes rivales sont peu présents sur le Département de la Haute-Saône mais dans une logique de prévention primaire, il est important de favoriser les contacts et de développer des liens entre les jeunes de différentes villes, de différents quartiers, différents milieux sociaux, culturels...

L'intervention se réinvente depuis plusieurs années non seulement en Haute-Saône, mais aussi dans tous les clubs et/ou équipes de prévention spécialisée de France. Nos relations étroites avec le comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS) et la convention nationale des associations de protection de l'enfance (CNAPE) nous permettent d'avoir une vision globale de ces évolutions.

Cette année plus particulièrement, ce fût un réel soutien de pouvoir échanger sur nos pratiques, échanges d'informations, d'idées, d'échecs, de réussites, de difficultés...

## REPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR SITES

### Répartition des accompagnements par sites



Pour revenir à notre situation locale :

QPV	Habitants (*)	Educateurs
Rêpes-Montmarin à Vesoul	2 971	3 éducateurs - à temps plein - toute l'année
Les Capucins à Gray	890	1 éducateur - à temps plein - toute l'année
Mortard à Lure	1 378	<b>Sans pouvoir assurer une totale continuité de service</b>
Les Chênevières à Héricourt	1 171	1 éducateur – à temps plein – toute l'année 1 éducatrice – à temps plein – arrivée en sept. 2020

\* Chiffres émanant du site : <https://sig.ville.gouv.fr>

Nous aurions pu penser que les confinements et couvre-feux successifs auraient un impact significatif et négatif sur le nombre de nos accompagnements en 2020. **Mais le besoin de lien qu'ils ont généré a inversé la tendance.** Nous constatons également un grand nombre de décrocheurs et nos partenariats avec certains collègues se sont encore renforcés pour essayer de trouver des solutions, des **outils pour ces jeunes qui "sortent des radars"**.

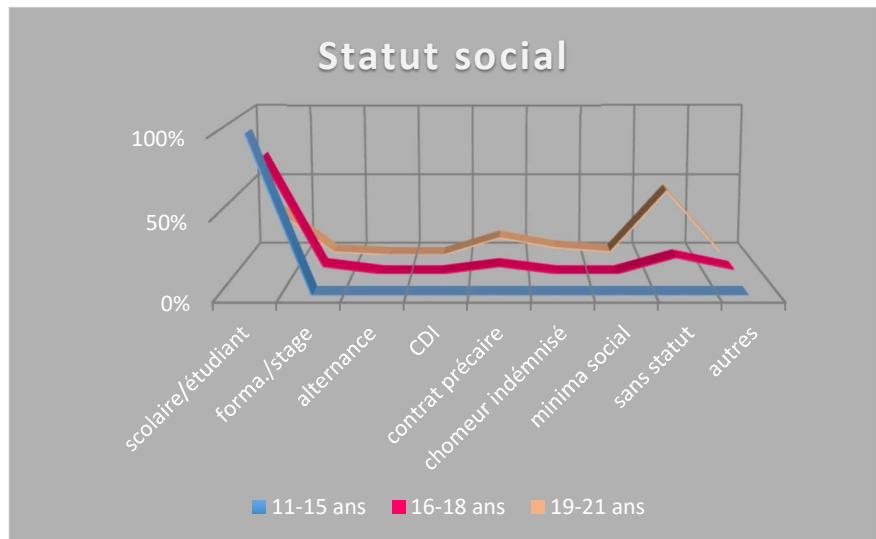
Il semble que la situation sanitaire ait également créé un **reflux de souffrance psychique chez les jeunes**. Plus d'envie, pas de possibilité de se projeter, en manque de liens sociaux, frustrés et sans exutoire, des comportements de plus en plus inadaptés en milieu scolaire mais également dans le cercle familial et amical sont constatés. Ils se traduisent par des faits de violences verbales ou physiques qui se sont multipliés.

Le bilan de l'année 2020 renforce le constat fait dès 2019 et pour lequel nous avions créé le dispositif "**Pass'Santé**". Projet que nous n'avons finalement pas pu mettre en œuvre en 2020 mais qui garde toute sa pertinence et que nous espérons mettre en place en 2021.

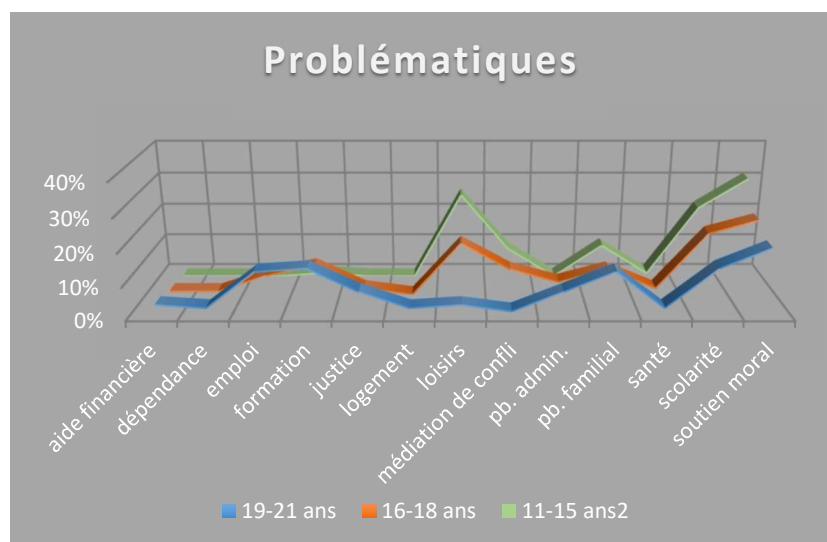
## STATUT SOCIAL ET PROBLEMATIQUE

Ce fort renouvellement et rajeunissement du public vient modifier le statut social des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée. 100 % des 11-15 ans sont encore scolarisés et vivent chez leurs parents. Pour les 16-18 ans, ce sont 77 % qui sont encore scolarisés et 97 % qui vivent chez leurs parents. Bien que seulement 31 % des 19-21 ans soient encore scolarisés, 94 % vivent toujours au domicile familial.

Nous soulignerons que le pourcentage de jeunes dans la catégorie "sans statut" augmente en même temps que leur l'âge, 11 % chez les 11- 15 ans pour 45 % chez les 19-21 ans. Ces jeunes sans statut sont souvent des jeunes "dans l'entre deux". Fin de l'obligation de scolarité mais trop fréquemment pas diplômés, sans expérience professionnelle. Parfois attirés par les conduites déviantes, ils sont trop souvent dans "le rien", sans envie, sans désir et sans but.



Leur repérage et leur mobilisation s'avèrent souvent ardu quand, même la perspective d'un travail, d'un salaire, d'un appartement autonome, n'est plus un moteur. Qu'est-ce qui fait sens pour cette jeunesse désœuvrée qui ne pense pas le futur tout en étant déconnectée des réalités du présent ?



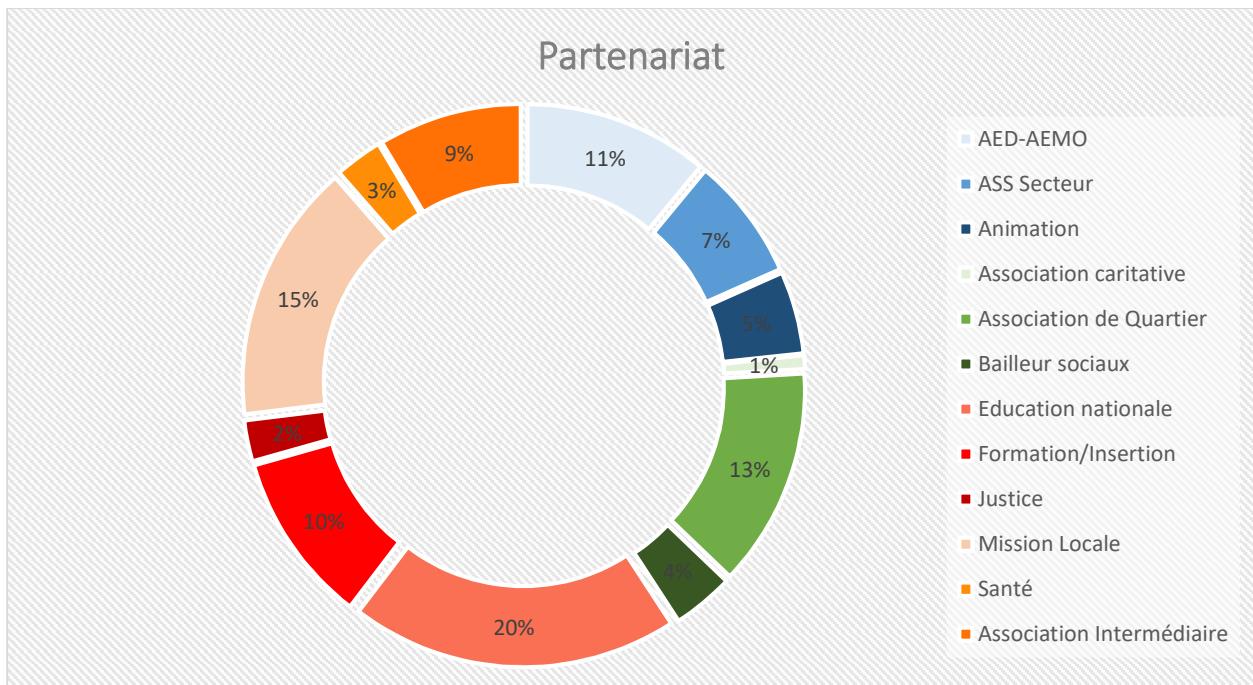
Avec eux, nous devons "tricoter" avec la réalité de terrain, les discriminations et la victimisation, avec leurs savoir-faire et les apprentissages nécessaires, faire avec la mise en échec aussi. Mais surtout faire au jour le jour, être à l'écoute de demandes qui peuvent paraître futilles mais sont avant tout un moyen d'entrer en relation, de demander de l'aide, de l'attention, une prise en compte de leur souffrance. Savoir voir l'invisible, faire mine de ne pas

y prêter attention jusqu'au bon moment, lorsque les défenses tombent et que peut enfin se dévoiler l'intime. Selon l'âge les problématiques des jeunes ne sont pas les mêmes. Nous pouvons cependant souligner une constante, la grande majorité des jeunes à un fort besoin de soutien moral.

Les courbes s'inversent proportionnellement entre les 11-15 ans et les 19-21 ans : alors que les plus jeunes sont en demande d'accompagnement à la socialisation au travers d'activités support

à la relation éducative, à l'apprentissage des savoir-être et au développement de leurs compétences psychosociales, les jeunes majeurs sont tournés vers l'insertion sociale et professionnelle. Leurs principales problématiques sont l'emploi, la formation et, de façon moins prégnante la justice. La courbe des 16-18 ans montre bien que la tendance entre difficultés de socialisation et d'insertion s'inverse progressivement.

## LE PARTENARIAT



**Le développement du partenariat est un axe majeur du travail en prévention spécialisée.** Connaître son territoire d'intervention c'est également avoir une connaissance fine des acteurs qui y interviennent, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, de leurs champs de compétences et de leurs missions, afin de pouvoir construire un partenariat qui s'inscrit dans la complémentarité. Education populaire, éducation nationale, éducation spécialisée sont les trois grands champs d'intervention qui interviennent auprès de la jeunesse au sein des villes et des quartiers dits prioritaires de la ville. Il représente 50 % des partenariats que nous activons dans le cadre de nos accompagnements éducatifs.

Le rajeunissement du public a naturellement amené à **renforcer nos liens avec les collèges**, à réfléchir ensemble à la construction d'outils adaptés répondant aux nouvelles difficultés rencontrées par les adolescent collégiens : addiction aux écrans, réseaux sociaux, harcèlement, sexualité, violences, décrochage scolaire... autant de problématiques qui ne sont pas nouvelles mais qui apparaissent de plus en plus tôt et génèrent des réactions et comportements déviants, de grandes souffrances psychiques... chez des jeunes dont le manque la maturité émotionnelle ne leur permet pas de mettre à distance. Nous souhaitons que ces outils soient construits de façon "sur mesure" pour être le plus pertinents possible et tenir compte des réalités et spécificités de chaque site et chaque collège. Pour entériner ce partenariat, des conventions annuelles vont être ou sont signées. Il conviendra de faire un bilan pour évaluer chaque année les ajustements à apporter.

2020 est venu freiner de nombreux partenariats et notamment dans le cadre des '**alternatives à l'exclusion**'. Ce dispositif à destination des collégiens et de leurs familles permet, dans le cadre d'une exclusion scolaire sur la base du volontariat et dans le respect de la libre adhésion, aux

éducateurs de prévention spécialisée d'accueillir et d'accompagner un jeune sur ce temps. Cet espace est pensé en amont afin que le jeune accompagné par l'éducateur puisse faire un travail sur les actes qu'il a posés et qui ont amené à cette sanction. Cette action, si elle évite le désœuvrement et éventuellement l'errance sur le quartier, sert aussi pour le jeune à créer du lien sur le quartier avec un adulte référent. Dans ce cadre nous sollicitons des associations caritatives, la banque populaire, les restos du cœur, la SPA... afin de proposer des temps d'échange avec comme support une activité bénévole et altruiste. Les restrictions sanitaires ont mis à mal ces partenariats pourtant d'une grande efficience.

## FOCUS

### LE TRAVAIL EDUCATIF ET L'AXE DU TEMPS

**« Le temps est le péché de l'éternité » Paul CLAUDEL<sup>1</sup>**

Temporalité : caractère de ce qui se déroule dans le temps.<sup>2</sup> Dans une société où il faut toujours aller plus vite, où on parle d'urgences sans cesse, l'axe du temps que l'on cherche toujours à étirer davantage, est primordial.

**"Ce n'est pas le temps qui manque, c'est nous qui lui manquons"** Paul CLAUDEL

Lorsque l'on parle de temporalité, il s'agit le plus souvent de la signification philosophique qui désigne la dimension existentielle, vécue, du temps.<sup>2</sup> "La temporalité est le temps vécu par la conscience, celui dont elle fait l'expérience et qui déploie à partir du présent (...), un passé (...) et un futur".<sup>3</sup> Selon Henry Duméry, philosophe français (1920 – 2012), les anciens concevaient le temps de façon cyclique, avec un "contenu identique qui se répétait sans fin", alors que les modernes, eux, en ont une conception qui est linéaire. C'est-à-dire "la progression d'une histoire orientée ou, du moins, d'une évolution indéfinie"<sup>3</sup>. De plus, la temporalité "comporte un élément dramatique (...) une menace, celle de l'instant ultime, qui sera la fin, la caducité de tout projet".<sup>3</sup> En prévention spécialisée, l'éducateur travaille avec l'axe du temps, qui peut se décliner selon la place d'où on vit l'évènement. La temporalité sera, celle du jeune, de l'éducateur, du moment, du contexte, ou encore sera institutionnelle. Le temps est "une notion fondamentale conçue comme un milieu infini dans lequel se succèdent les événements". Il est aussi "un mouvement ininterrompu dans lequel le présent devient le passé". De même, il est aussi une quantité mesurable lorsque l'on parle de "durée", « occupée par un évènement ou une action » ou encore "d'une durée plus ou moins définie dont quelqu'un dispose"<sup>2</sup>. Ainsi, dans le travail éducatif, le temps, la temporalité sont l'axe qui fonde notre action au quotidien.

#### La temporalité de l'adolescent

**"Hâtons-nous ; le temps fuit, et nous entraîne avec soi : le moment où je parle est déjà loin de moi"** Nicolas BOILEAU<sup>4</sup>

Comme le disait Jean d'Ormesson, écrivain, journaliste et philosophe français, "en 100 ans, nous avons connu plus de changements qu'en 10 000 ans. Quelle accélération ! Tout va si vite : le présent n'est qu'un morceau d'avenir qui se mue aussitôt en passé". Nous sommes dans une société d'urgences, qui n'en sont pas forcément, dans une société d'instants. Il n'y a que peu de place pour l'attente, qui engendre de suite de la frustration. On veut tout et tout de suite. Ce qui génère souvent des difficultés à gérer l'attente, qui n'est alors perçue que comme un élément perturbateur et négatif à l'obtention de l'objet désiré. Il est dès lors très difficile, et encore plus pour l'adolescent, de se projeter.

<sup>1</sup> Paul Claudel, né le 6 août 1868 à Villeneuve-sur-Fère, et mort le 23 février 1955 à Paris, est un dramaturge, poète, essayiste et diplomate français, membre de l'Académie française. Il est le frère de la sculptrice Camille Claudel.

<sup>2</sup> Dictionnaire LAROUSSE. Larousse.fr

<sup>3</sup> Encyclopédie Universalis. Universalis.fr

<sup>4</sup> Nicolas Boileau, dit Boileau-Despréaux, est un homme de lettres français du Grand Siècle, né le 1<sup>er</sup> novembre 1636 à Paris et mort dans la même ville le 13 mars 1711

En prévention spécialisée, l'enjeu de notre travail d'accompagnement éducatif au quotidien avec les jeunes et les adolescents, est de les aider à décoder ce qu'ils ressentent pour ensuite les accompagner, dans la durée, et leur permettre de construire leur mode d'emploi, des repères et ainsi, d'être en capacité de comprendre et de mieux gérer leurs émotions. Peu à peu, ils apprivoisent les différents temps. Celui que l'on prend pour faire, que l'on s'accorde pour obtenir, que l'on donne à l'autre ; celui qui est qualitatif, ou quantitatif ; celui du passé qui apporte des expériences mais représente aussi la somme de nos souffrances ; celui du présent qui nous permet de nous projeter sur un avenir ; celui du futur, qui est fait de projets construits dans le présent, et nourrit d'anticipation et de nouveautés. L'adolescence, période de multiples changements, bouleversements, tant dans leur corps que dans leur cerveau, engendre moult incertitudes, questionnements, stress, tâtonnements. Ainsi, travailler avec l'axe du temps nous permet de structurer, d'anticiper, de projeter avec eux. L'accompagnement de l'adulte représente le filet de sécurité qui leur permet d'expérimenter et de se tromper.

**"Laisse chaque chose prendre sa place, laisse chacune de tes affaires prendre son temps"** Benjamin FRANKLIN<sup>5</sup>

**"La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse ; la vieillesse est le temps de la pratiquer"** Jean-Jacques ROUSSEAU<sup>6</sup>

L'adolescent se nourrit avec des expériences, des erreurs, des interrogations, des remises en questions, ... qui lui permettent d'engranger peu à peu et à son rythme, la somme d'un tout qui alimente sa mémoire. Il apprend, et cela participe à la construction de son identité. Le temps, est donc l'élément essentiel qui, une fois le lien ancré, permet à la relation éducative d'être nourrie pertinemment, en fonction des opportunités qui surviennent, et des contextes qui évoluent.

### La temporalité institutionnelle

**"Le temps se rétrécit ou semble s'accélérer à mesure qu'approche la date du but à atteindre"** Eric TABARLY<sup>7</sup>

Parfois la temporalité du temps éducatif, qui s'inscrit selon celle qui est propre au jeune (son rythme), vient se heurter à la temporalité institutionnelle.

En prévention spécialisée, cela se produit parfois lors des accompagnements de jeunes pour des problématiques judiciaires. Nous sommes alors face à une injonction de la part de la justice qui vient se poser, sans prendre en compte le rythme d'évolution du jeune. En fonction de l'individu, nous changeons, nous investissons chacun à un rythme différent, selon nos capacités et notre histoire. Le phénomène s'observe aussi avec l'éducation nationale. Tout comme avec l'institution judiciaire, et malgré la bonne volonté des individus qui la compose, celle-ci n'est pas toujours en mesure de proposer une réponse "à la carte" à l'adolescent qui pose problème ou question.

C'est là que le professionnel peut s'inscrire dans une place essentielle. En effet, le lien tissé se construit dans la durée et se renforce en fonction de ce que vit le jeune. Il est forgé sur les moments de complicité, d'échanges, mais aussi ceux des désaccords, voire des conflits. L'éducateur est à ses côtés, tant dans les moments heureux, que ceux qui sont difficiles, afin d'encourager, de rassurer, de valoriser, de mettre en garde ... le jeune, tout en respectant son libre arbitre et en accompagnant ses choix.

C'est cette prise en compte du temps par le professionnel, qui permet au travail éducatif de se réaliser naturellement. Il s'agit par exemple de montrer le panel des possibles et d'expliquer le choix qui serait le plus pertinent. Et même s'il diffère des recommandations préconisées, le choix du jeune est accompagné. En cas d'échec, l'éducateur lui apprend à rebondir. Il l'accompagne alors dans le temps d'accepter qu'il s'est trompé, puis dans celui de relativiser et de dédramatiser,

<sup>5</sup> Benjamin Franklin, né le 17 janvier 1706 à Boston et mort le 17 avril 1790 à Philadelphie, est un imprimeur, éditeur, écrivain, naturaliste, inventeur, abolitionniste et homme politique américain.

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, né le 28 juin 1712 à Genève et mort le 2 juillet 1778 à Ermenonville, est un écrivain, philosophe et musicien genevois francophone. Orphelin de mère très jeune, sa vie est marquée par l'errance.

<sup>7</sup> Éric Tabarly est un navigateur français, né le 24 juillet 1931 à Nantes et mort en mer d'Irlande le 13 juin 1998 à la suite d'une chute à la mer.

puis dans celui de se remobiliser, pour enfin atteindre celui des nouvelles tentatives. Tout au long du processus, c'est la conscience qu'a le professionnel du contexte, des émotions de celui qu'il accompagne, et de cet axe, qui lui permettent d'apprendre au jeune à s'autoriser le temps pour faire des expériences, se tromper, réfléchir, rebondir, relativiser, se remobiliser et retenter pour mieux triompher. C'est grâce à cela, que l'éducateur construit le lien avec le jeune qui, peu à peu laisse émerger la confiance. L'éducateur, adapte son action au plus juste, en prenant en compte toute évolution ainsi que les éléments de l'histoire du jeune qui se révèlent peu à peu. C'est cette connaissance fine, solide, qui est acceptée puis choisie par le jeune, nourrie dans le temps, qui va permettre la relation d'aide. L'éducateur de prévention spécialisée adapte sans cesse le travail d'accompagnement, ainsi que la réponse éducative apportée.

Parce que l'institution est un système, elle n'a pas toujours les moyens, ni le temps, ni la connaissance précise de l'histoire du jeune. Elle apporte alors une réponse adaptée au plus grand nombre, mais qu'il n'est pas toujours possible de personnaliser, et qui peut être reçue comme inadaptée, inadéquate, voire injuste. L'action de l'institution a beau être légitime, fondée, elle peut exacerber un sentiment de frustration et d'injustice pour le jeune, générer une insécurité pour lui et alors, renforcer des comportements inadaptés de sa part. L'éducateur essaie de palier au "malentendu", qui trouve souvent sa source dans la différence de deux temporalités, qui viennent se heurter. L'une est faite d'objectifs de résultats à cours ou moyens termes. L'autre est faite d'un parcours de vie et de capacités. Peut en découler ce que je nomme "malentendu", qui est fait de confusion, d'incompréhension, de méconnaissances réciproques, et qui peut engendrer le désordre et l'inadaptation. Pour tenter d'y remédier, l'éducateur de prévention spécialisée, s'appuie tout à la fois sur la connaissance qu'il a du jeune, de sa personnalité, de son histoire, du contexte, ainsi que sur le lien bâti au fur et à mesure avec le jeune. Et c'est souvent ce lien, qui a été construit et nourri au grès des évolutions positives ou négatives, qui va donner accès à l'acceptation du jeune pour échanger et décoder, sur la réponse institutionnelle qu'il n'est pas toujours en capacité d'investir de façon immédiate.

Pour conclure, et comme dit lors de l'introduction, notre société nous abreuve de fausses urgences, nous cherchons sans cesse à étirer cet axe du temps avec le sentiment que nous devons toujours aller plus vite. Celui-ci est linéaire, mais nous cherchons plutôt à faire un maximum de choses en un minimum de temps.

En prévention spécialisée, l'éducateur s'inscrit en marge de ce qui a cours aujourd'hui dans notre société. Il s'inscrit dans la durée pour s'implanter sur son site d'intervention. Ce qui lui permet de nouer des liens grâce à "l'aller vers" et le travail de rue, pour ensuite tisser une relation éducative avec les jeunes qui en ont besoin. Souvent ce lien naît avec un groupe, puis se forge peu à peu avec chacun. Le travail avec les groupes est complémentaire à celui de l'accompagnement individuel. Prendre son temps pour construire le lien avec le jeune permet de le co-construire avec lui, de ne pas le lui imposer. Travailler, avec la durée et dans la durée, laisse peu à peu, émerger la confiance. L'histoire du jeune se révèle couches après couches, sa personnalité apparaît progressivement. La conscience aiguë de l'axe du temps est l'outil qui permet ce travail de proximité, et qui fonde le travail éducatif au quotidien en prévention spécialisée dont l'objectif est l'autonomie du jeune.

L'éducateur s'inscrit dans les manques, mais n'est pas là pour créer le besoin. Il arrive que l'accompagnement d'un jeune se distende. Soit parce que celui-ci a moins besoin et qu'il sait qu'il pourra le réactiver ponctuellement si nécessaire, soit parce qu'il y a une nécessité pour lui de prendre de la distance, de souffler. Le lien, solide, construit dans le temps, assure au jeune de pouvoir revenir voir l'éducateur au gré de ses besoins, ou lorsqu'il est de nouveau apte à poursuivre son parcours d'évolution. De même, la fin d'un accompagnement, rarement formalisé, se fait lorsque le moment est venu. Alors, le lien change de nature, mais perdure.

Valérie PARIETTI  
Educatrice Spécialisée sur le site de Gray  
Prévention Spécialisée - AHSSEA  
Décembre 2020

## LES CHANTIERS EDUCATIF DE PREVENTION SPECIALISEE

### Pour qui :

Jeunes du secteur d'intervention âgés de 16 à 21 ans.

### Pour quoi :

Prévention du décrochage scolaire, socialisation, évaluation des savoirs être (respect des horaires, des consignes), positionnement dans un groupe, création/renforcement du lien éducatif, première expérience de travail positive, intérêt communautaire, rencontre avec des partenaires structures de droit commun, travail de la citoyenneté, première approche du droit du travail, éviter l'errance/le désœuvrement, aide au financement d'un projet, valorisation d'une jeunesse "oubliée/invisible", changement de regard des habitants quartier/ville sur ces jeunes, outil de diagnostic/repérage de comportements à tendance déviants... = prévention de la délinquance/radicalisation.

### Quand :

Selon l'âge et le profil des jeunes, pendant ou hors vacances scolaires.

### Quels travaux :

Petite technicité pour que les éducateurs puissent encadrer et faire avec. Les travaux étant bien des choses (ci-dessus) mais avant tout un support à la relation éducative. Travaux ne comportant pas de risque particulier.

- Nettoyage d'un site ;
- Embellissement de l'espace de vie ;
- Missions confiées par les services techniques de la ville (espaces verts) ;
- Entretien de matériels (nettoyage de véhicules, entretien de mobiliers urbains etc.) communal, départemental ;
- Appui à des associations lors de manifestation ou de travaux ;
- ...

### Par qui :

Éducateurs de prévention spécialisée de Haute-Saône.

### Avec qui :

État, Région, Département, Communautés de Communes, Villes, association intermédiaire, Mission Locale, bailleurs sociaux, centres sociaux culturel, association de quartier, festivals, artiste...

Historiquement la prévention spécialisée a toujours été un mode d'intervention visant à capter un public marginalisé ou en voie de marginalisation, volontaire ou subie. Depuis les débuts de la prévention spécialisée, notre société a vécu de grandes mutations sociétales, et notamment l'effondrement des 4 grands intégrateurs sociaux : famille, religion, école, puis travail. Sur fond de rupture sociale, engendrant toujours plus d'individualisme, la prévention spécialisée, au plus proche des populations, a toujours été sensible à ses mutations et consciente qu'il lui fallait sans cesse s'adapter et innover pour répondre au mieux aux besoins mouvants émanant du terrain, au diagnostic qu'elle faisait sur un territoire donné et aux changements des politiques publics. Ne pouvant aller en contre d'aucun de ses facteurs elle se réinvente, réfléchie ses actions et est force de proposition.

C'est dans ce contexte que le 27 juin 1999, la circulaire DAS/DGEFP 99-27 vient légitimer autour d'une pratique qui mise est en place au niveau national par les acteurs de la prévention spécialisée mais qui n'a pas de légitimité, les chantiers éducatifs. Mode d'action de plus en plus pertinent face à une jeunesse en perte de sens et d'envie, qui, souvent, ne voit le monde du travail que comme un vecteur d'échec, d'humiliation et pour qui il est de plus en plus difficile d'avoir une première expérience de travail à valoriser, même très courte.

Les chantiers éducatifs de prévention spécialisée visent à accompagner cette jeunesse en voie de marginalisation, d'isolement, en perte de repères, de modèles positifs au profit de leaders

négatifs d'accès plus facile (présence sur le quartier, visibilité, pairs, jeux d'influences, de pouvoirs, de loyauté) qui peuvent les conduire vers des conduites déviantes, décrochage scolaire, consommation de stupéfiants, errance... glissement possible vers des conduites délinquantes.

L'éducateur de prévention spécialisée, pour pouvoir agir contre ces phénomènes doit bien sûr être connu et reconnu sur le quartier avoir une légitimité de présence et de travail, mais il doit surtout pouvoir tisser un lien de confiance avec les jeunes qu'il accompagne. Lien de confiance qui dépend de l'engagement et du temps qu'il y investit. La relation éducative qui naît de l'"aller vers", pilier de la pratique de l'éducateur en prévention spécialisée, doit se consolider par des supports à la relation éducative. Constat est fait que pour les quartiers, le partenariat, éducateurs, mais surtout pour les jeunes des bénéfices à court, moyen et long terme ressortent de la mise en place de ce type de chantier. Outils de socialisation, de cohésion sociale, de remobilisation, de lutte contre le décrochage scolaire, de désenclavement, de valorisation d'un territoire et de sa jeunesse, de réappropriation de la valeur effort, des notions de civisme, et de prévention de la délinquance, les chantiers éducatifs, outils modulables, permettent aux éducateurs d'adapter leur pratique en fonction des difficultés et besoins des jeunes et de leur territoire d'interventions.

Comme précisé dans la circulaire de 1999, les chantiers éducatifs s'organiseront "en s'appuyant sur le cadre juridique des associations intermédiaires qui souscriront les contrats de travail." En 2018 et 2019 des chantiers éducatifs ont déjà été mis en place sur la Ville de Vesoul au quartier Rêpes-Montmarin. Un partenariat existe donc déjà avec l'association intermédiaire NOVÉO.

Dès la constitution du dossier le travail s'enclenche : Le jeune possède-t-il une carte d'identité, une mutuelle ou le cas échéant la CMU-C, carte vitale, compte bancaire... Connait-il certain de ses droits mais aussi de ses devoirs ? Et, pour les mineurs, l'obligation légale de fournir une autorisation parentale pour pouvoir travailler est souvent, pour les éducateurs, prétexte à rencontrer le ou les parents. Même si ce n'est pas l'objectif principal, un travail avec les familles peut parfois s'enclencher.

Le site de Vesoul a été le site "test" pour les chantiers éducatifs. Fort de deux ans expérience, il nous a semblé cohérent et important de pouvoir ouvrir ces chantiers sur deux axes :

- ouvrir les chantiers éducatifs au public de Lure, Gray et Héricourt.
- ouvrir les chantiers éducatifs aux jeunes dès 14 ans, afin de répondre à la double entrée : rajeunissement du public et prévention primaire.

Agir avec les jeunes d'un quartier, au sein de leur quartier avec comme objectif l'amélioration du cadre de vie pour chacun. Des chantiers qui permettent de travailler des thématiques comme l'écologie, le vivre ensemble, le respect des droits de chaque citoyen à vivre dans un cadre propre, sécurisant et sécurisé.

Favoriser les rencontres entre des publics qui ne se côtoient pas via un média véhiculant une image différente, positive sur la jeunesse.

Les chantiers éducatifs 2020 ont été réalisés lorsque la situation sanitaire le permettait.

2 chantiers distincts :

1. Les chantiers à destination des publics déscolarisés
2. Les chantiers à destination des publics scolaires.

**A Vesoul**, sont concernés 12 jeunes pour 308 h de travail.

6 des 12 jeunes étaient scolarisés. Ils ont réalisé des travaux de peinture de caves pour habitat 70 lors des vacances scolaires d'été, des vacances de la Toussaint et des vacances de Noël. Ils ont pour projet le financer leur permis de conduire.

Sur les 6 autres jeunes qui étaient en voie de déscolarisation : 4 ont repris une scolarité, 1 a intégré le monde du travail, 1 n'a pas redonné de nouvelles.

**A Lure**, un chantier éducatif de réfection du local éducatif a été réalisé avec 2 jeunes scolarisés pour 56 h de travail durant les vacances de Noël.

**A Gray**, un chantier 'action citoyenne' a été réalisé avec deux jeunes scolarisées. Durant deux jours et pour 28 h de travail. Toujours accompagnées de l'éducatrice, elles ont nettoyé les bords de Saône.

**A Héricourt**, le chantier initialement prévu durant les vacances de Noël a dû être, pour raison de service, reporté aux vacances de février 2021. Il aura comme support la réfection du local éducatif et concerne 3 jeunes sur 5 jours pour 105 h de travail.

## PROJETS 2021

### PASS' SANTE

Les besoins en santé psychique des jeunes accueillis au service de prévention spécialisée de Haute-Saône ne peuvent être couverts par les dispositifs de droit commun existants. Les statistiques territoriales montrent que les jeunes haut-saônois présentent des taux d'hospitalisation pour motif psychologique, pour tentative de suicide et une consommation d'antidépresseurs supérieurs à la moyenne nationale. Les difficultés des jeunes accompagnés concernent des enjeux de socialisation (scolarité, accès à l'autonomie, comportements pré-delinquants) et/ou des problématiques personnelles (mal-être, tensions familiales, problèmes de santé ou de dépendances). Le diagnostic territorial de l'offre de soins souligne la pénurie de psychiatres et d'établissements spécialisés : un seul CMPP implanté sur le Département et des CMP saturés, empêchant une réponse réactive aux demandes exprimées. La loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 et le décret n° 2017-813 du 5 mai 2017 offrent sur certains territoires la possibilité de mener des expérimentations afin d'améliorer la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes après évaluation par un professionnel compétent. Malgré des besoins évidents, le département de Haute-Saône n'est pas inclus dans cette expérimentation. Or, la souffrance psychique adolescente y est particulièrement présente et nécessite une prise en charge effective. Penser un dispositif afin de favoriser un repérage précoce et de faciliter l'accès à des soins de santé mentale dans une visée de prévention primaire, secondaire et /ou tertiaire, pour accompagner les adolescents dans les problématiques qui sont les leurs constitue un enjeu de santé publique, dans une double dimension éthique et humaniste. Ainsi, un dispositif de prise en soins psychiques, nommé ici "Pass-santé", organisé sur un forfait de 12 séances financées constitue une nécessité, et ce tout particulièrement pour les familles en situation de grande vulnérabilité et de précarité socio-économique absolue qui ne peuvent payer une thérapie/un suivi psychologique pour leur enfant chez un psychologue libéral. Enfin, un tel dispositif conférera aussi les moyens nécessaires aux professionnels de prévention spécialisée pour mieux satisfaire les besoins en développement des jeunes accueillis, et in fine garantir à ces derniers, cohérence et continuité dans leur parcours et l'accompagnement qui leur est proposé. Deux organismes ont été sollicités dans cette optique, via notamment des réponses à appels à projets, à savoir les politiques de la ville et la Fondation de France, qui ont tous deux répondu positivement à nos sollicitations.

Ce projet, initialement prévu pour 2020, n'a pu se mettre en place. Nous avons souhaité son report en 2021, puisqu'il garde toute sa pertinence. Dans ce contexte de crise sanitaire, de repli sur soi, d'incertitudes, d'impossibilité pour notre jeunesse de se construire au travers d'une sociabilité nécessaire à leur équilibre psychique, nous pouvons même dire qu'il gagne en pertinence et en urgence.

Si les organismes nous ayant accordé des subventions ont d'ores et déjà accepté de reporter les fonds qu'ils nous ont attribués en 2020 à 2021, la baisse de subvention de fonctionnement globale du Département ne nous a pas permis d'envisager la pérennisation du poste de psychologue de prévention spécialisée, indispensable pour la mise en place de ce projet. Nous sommes actuellement à la recherche de solutions qui pourraient nous permettre de le mener à bien.

## PERSPECTIVES COMMUNES AU POLE ET SPECIFIQUES AU CLUB & EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE

Les perspectives de travail qui avaient été posées en 2019 ont souffert de la crise sanitaire et la plupart des travaux engagés a été suspendue en 2020 en raison notamment de l'impossibilité de pouvoir maintenir des temps de travail en collectif durant toute l'année, de réunir les professionnels en continu, de maintenir toutes les activités collectives et de concrétiser la mise en œuvre de l'intégralité des ateliers éducatifs.

Dès lors, la poursuite des chantiers demeure incontournable. Il s'agira de pouvoir réinvestir les espaces de paroles et d'échanges, de réorganiser les temps institutionnels au sein des différents services, nécessaires à la construction de projets répondant aux différents enjeux internes et externes.

**Plus spécifiquement pour le Service Club & Equipes de Prévention Spécialisée**, le développement et les bénéfices des chantiers éducatifs, tant pour les jeunes que pour les équipes, nécessitera la recherche de compléments de subventions auprès de partenaires, outre celles accordées par les politiques de la ville.